



Procès-verbal de l'Assemblée des délégués ordinaire de la FSE

du 14 juin 2025 à la Maison du Sport à Ittigen

1. Accueil

L'Assemblée débute à l'heure prévue à 14 heures. André Vögtlin (président central) salue les président(e)s de sections présents, les membres d'honneurs, délégué(e)s et fonctionnaires, ainsi que les deux interprètes simultanées.

Le président central salue cordialement les délégués présents et note la tenue en parallèle des finales du CSJE. Il souligne dans son discours la fierté de la Fédération pour l'organisation avec succès de tous les tournois et cours de formation, les participations des joueurs de pointe aux tournois à l'étranger, ainsi que le bon déroulement des séances des commissions et du Comité central en 2024. La performance de l'équipe suisse des dames à la Mitropa Cup 2025 est rappelée en particulier.

Dans le courant de l'Assemblée seront traitées d'importantes motions ainsi que l'élection du président central et du Comité central. Il a été appelé à une discussion factuelle et tournée vers l'avenir, car les prochaines décisions définiront l'orientation de la FSE pour les années à venir. Le président salue le dévouement de deux nouveaux candidats au Comité central et remercie par la même occasion les membres actuels et démissionnaires du Comité central pour leur engagement. Les perspectives de nouvelles impulsions par les prochaines élections suscitent l'optimisme.

Le président central excuse tous les membres absents ainsi qu'officiellement excusés pour cette Assemblée. Nous les remercions pour leur annonce et leur engagement.

Les participants respectent une minute de silence en mémoire des personnes décédées.

Parmi les 26 membres décédés en 2024, le président central André Vögtlin souligne l'importante contribution de Georg Walker pour les échecs suisses.

Georg Walker était le pionnier des échecs suisses par correspondance et a marqué leur développement durant des décennies.

2. Droit de vote/scrutateurs

71 sections ainsi que 7 membres d'honneurs sont représentés. Le nombre total de voix s'élève à 179. La majorité absolue se situe ainsi à 91 voix. La majorité des deux-tiers se situe à 120 voix.

Scrutateurs:

Sont proposés comme scrutateurs Roberto Cattomio du côté gauche, ainsi que Heinz Ernst du côté droit.

Roberto Cattomio (côté gauche) et Heinz Ernst (côté droit) sont confirmés en tant de scrutateurs.

Aucun vote secret n'a été demandé pour l'une des votations/élections.

3. Ordre du jour 2025 et procès-verbal 2024

Le président central demande si des modifications à l'ordre du jour communiqué sont souhaitées. Il est demandé de reporter le point 4 Budget et augmentation des cotisations au point 7.

La majorité de l'AD approuve cette modification.



Approbation du procès-verbal de l'AD du 17 juin 2024

Le procès-verbal est approuvé à la majorité des voix (non comptées) avec remerciements à son rédacteur.

Acceptation des rapports annuels

Les délégués ont été informés à l'avance et de manière complète au sujet de l'année écoulée. Les bases d'information consistaient en l'invitation à l'AD, les rapports annuels publiés en ligne ainsi que l'éditorial du président central dans le numéro 3/25 de la RSE.

Rapport annuel du président central – rétrospective et moments forts

L'année écoulée a été marquée par un travail intensif, d'importants développements et des moments forts sur la scène échiquéenne nationale et internationale. Je reviens dans mon rapport annuel sur les thèmes centraux et les défis – mais également avant tout sur ce que l'on a pu accomplir ensemble.

Je souhaite revenir en particulier sur le succès lors de la **Mitropa Cup**, lors de laquelle notre délégation a montré du plaisir à participer et un bon esprit d'équipe, ce qui a contribué à la victoire de l'équipe féminine. Toutes les compétitions individuelles et par équipes méritent aussi de la reconnaissance – elles n'étaient pas seulement d'un haut niveau sportif, mais ont aussi montré les performances dont est capable notre fédération du point de vue organisationnel.

Tous ces événements sont plus que des compétitions – ce sont l'expression d'une communauté échiquéenne vivante, portée par la tradition, le volontariat et la passion. Je remercie cordialement toutes les personnes impliquées.

Question et discussion au sujet de « Social Chess » - Formulation pour le procès-verbal

Markus Klauser s'exprime de manière critique au sujet de la nouvelle initiative « Social Chess ». Il doute que les activités liées à cette initiative soient du domaine d'activité de la FSE. Il critique en particulier l'utilisation de moyens pour des projets échiquéens dans les établissements pénitentiaires et demande pourquoi l'on ne soutiendrait pas plutôt le travail avec les réfugiés ou les familles à bas revenus.

Urs Hirt, responsable pour « Social Chess », répond que l'organisation du tournoi de la FIDE n'a pas d'incidence sur les coûts. Le projet ne s'adresse de plus pas uniquement aux détenus, mais comprend également des activités avec des réfugiés et des familles socialement défavorisées. Paul Erziger (SK Liestal) ajoute qu'une fille ukrainienne participe par exemple gratuitement aux activités de son club. Il signale la disposition à apporter un soutien financier au niveau du club également, à condition que les moyens correspondants soient libérés.

Le président central rappelle des projets internationaux, notamment dans un camp de réfugiés au Malawi, où les échecs sont utilisés de façon ciblée comme outil thérapeutique.

Vote:

Le rapport annuel du président central est approuvé à la majorité des voix.



3 voix s'y sont opposées.

Approbation des autres rapports annuels

Les autres rapports annuels sont ouverts à la discussion. Personne ne demande la parole.

Vote:

Les autres rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

Comptes annuels – Bilan - Aperçu

Werner Hertzog rapporte:

Comptes annuels 2024

Les comptes annuels 2024 sont présentés à la suite de l'approbation du procès-verbal (confirmé par Werner)

Bilan – Actifs:

- Créances envers des tiers: 230 rappels ont été envoyés. Environ 130 factures restent ouvertes à la date du rapport.

Bilan – Passifs:

- Dettes pour livraisons et services: CHF 72'000 (inclus passifs de régularisation).
- Provisions: CHF 20'000 pour la Mitropa Cup ainsi que CHF 50'000 pour le nouveau site internet.
- Fonds pour les échecs juniors: CHF 15'500 (affectés à un but précis).

Compte de résultat – Résultats financiers:

- Des pertes sur débiteur à hauteur de CHF 13'000 ont dû être amorties; ces créances ne peuvent plus être recouvertes et sont considérées comme charges du passé.
- Un certain montant avait déjà été prévu dans le budget pour couvrir les pertes sur débiteur.
- La perte comptabilisée s'élève à CHF 36'000. Celle-ci n'est pas due à des problèmes financiers structurels.
- Le capital des fonds a été dissous afin d'amortir la perte – sans cette mesure, la perte aurait été plus élevée.

Structure des coûts

- Les coûts du personnel représentent 31% des dépenses totales. Cette proportion correspond à un niveau habituel, en particulier compte tenu du nouveau secrétariat permanent et de l'augmentation du personnel (transition avec BDO inclus)
- Les charges d'exploitation restantes s'élèvent à 21%, ce qui est évalué comme trop élevé. Ce sujet sera traité par le CC en automne 2025.

Questions et réponses au sujet des comptes annuels

- **Question:** *À combien s'élève la fortune de la FSE?*

Réponse WH: Les actifs courants sont d'environ CHF 200'000. À cela s'ajoute des créances pour environ CHF 35'000. Les immobilisations (site internet) sont enregistrées avec une valeur comptable entre CHF 50'000 et CHF 30'000.
→ Globalement, les actifs courants s'élèvent à environ CHF 235'000.

- **Question:** *À quoi est dédiée la réserve de CHF 60'000 pour les échecs populaires?*

Réponse WH: Cette réserve n'est pour l'instant pas affectée à un but précis et sert de réserve générale pour la FSE.

Remarque de l'Assemblée: Il est demandé d'utiliser à l'avenir une dénomination claire, par exemple « réserve stratégique pour projets futurs », le soutien aux échecs



populaires étant en premier lieu de la responsabilité des clubs.

Réponse WH La réserve sera à l'avenir renommée de manière appropriée.

Rapport du service de révision et demande de décharge

Peter Wyss, réviseur dans le système de milice, demande la décharge du Comité central ainsi que l'acceptation des comptes annuels 2024.

Vote:

Le bilan et les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité, avec une abstention.

5. Traitement d'éventuels recours contre l'exclusion de sections et membres individuels ainsi que la non-acceptation de sections

Aucun recours relevant de la compétence de l'AD n'a été déposé.

6. Motions et position du CC sur les motions

Les motions qui vous sont présentées aujourd'hui sont pour nous une préoccupation en vue d'une FSE moderne. J'ai jusqu'à présent, durant ma présidence, tenu à aborder les thématiques, et non pas les transmettre de manière élégante à ma successeuse ou mon successeur. Nous prenons, ou avons pris, certains risques avec la liste de classement, l'inclusion, la démographie et le site internet. Nous faisons cela pour vous, nos «clients». Nous souhaitons pour l'avenir une FSE renforcée et saine.

Présentation des motions 1-4 du CC par Michaela Hartwig dans le contexte de la relation avec Swiss Olympic

MH informe de la collaboration avec Swiss Olympic. La FSE reçoit des moyens affectés à un usage précis, et doit pour cela respecter des directives sous forme d'objectifs concrets. Ceux-ci doivent être atteints d'ici à la fin 2025. L'évaluation se base sur le standard de la branche de Swiss Olympic, qui définit dans différents domaines les attentes en matière de direction et de développement de la fédération.

Plusieurs délégués ont pris la parole dans le cadre de la discussion au sujet de la limitation prévue de la durée des mandats au Comité central:

- Roberto Cattomio (SC Paradiso, Swiss Academy) propose de procéder à un vote séparé pour chaque motion en lien avec la révision des statuts.
- Heinz Ernst (SC Bantiger) demande où se trouve précisément dans les documents de l'AD la motion sur la limitation de la durée des mandats (motion 6e).
- Markus Klauser se prononce en faveur d'un traitement individuel des motions afin de procéder à des modifications ciblées.
- Michaela Hartwig explique que la motion a été validée au préalable avec l'avocat de la fédération Marco Chevalier. La présente formulation est juridiquement correcte. Il est toutefois possible de la formuler de manière plus restrictive.
 - André Vögtlin confirme que l'Assemblée des délégués est compétente à ce sujet et peut par conséquent prendre une décision.



- Peter Meier (ASK Réti) incite à voter séparément en raison de la finalité de certaines motions.
- Michael Hein (SC Gonzen) demande si un vote «en bloc» est autorisé, resp. comment cela sera décidé.

Vote:

109 oui 32 non 13 abstentions

Les motions 1-4 du CC seront ainsi soumises au vote séparément.

Motion 1 Limitation de la durée des mandats au CC

Adaptation des statuts sous:

III. Organes

B Comité central (CC) chiffre 26

- Les membres du CC sont élus pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles.
- Une période administrative débute avec l'Assemblée ordinaire des membres.
- Un membre du Comité central ne peut rester en fonction plus de 12 ans. La présidence est limitée à une durée de 6 ans au maximum.

Prise de parole: Olaf Nazarenus (JSV Caissa Nidwalden):

Sujet 1: Limitation de la durée des mandats – tous les membres sont-ils concernés, ou seulement le président central?

→ **AV:** Cela vaut pour **tous les membres**.

→ **Ajout:** Pas plus de **12 ans** de mandat.

SK Roche: La révision des statuts s'applique-t-elle déjà à cette AD? Pour combien d'années le CC est-il élu?

→ Réponse: **Le Comité central est élu pour 4 ans.**

Vote:

La motion est acceptée par l'AD à la majorité des voix.

Motion 2 Règlementation sur la représentation des sexes au CC

Adaptation des statuts sous:

III. Organes

B Comité central (CC) chiffre 25

Au texte actuel s'ajoute le complément suivant:

Dans le plus haut organe de direction composé des membres élus et ayant un droit de vote, les sexes masculin et féminin doivent chacun être représentés à au moins 40%.

Prise de parole au sujet de la révision des statuts (notamment limitation de la durée des mandats et quota de femmes) – formulation pour le procès-verbal

- **Peter Meier** (ASK Réti) explique qu'il soutient les points 1, 3 et 4 de la motion. Le point 2 n'est de son point de vue pas clair: les femmes ne représentant actuellement qu'environ 6% des membres de la FSE, le quota de femmes de 40% est disproportionné et ne devrait pas figurer dans les statuts.



- **André Vögtlin (AV)**: Merci pour l'intervention. Indication: une femme se présente aujourd'hui à l'élection au CC.
- **René Rüegg** (SC Nimzowitsch) demande le délai exact de mise en œuvre.
→ **AV**: Le délai est fixé au **31.12.2025**.
 - **Markus Klauser** (SW Bern) propose de baisser le quota à **30%**.
→ **AV**: Le quota se base sur les directives de Swiss Olympic.
 - **Peter Hug** (DSSP) questionne au sujet du comptage des voix et indique une possible voix supplémentaire
→ **Michaela Hartwig (MH)**: Les nouvelles voix ont été correctement saisies (+1)
 - **Georg Kradolfer** (membre d'honneur) demande quel est le délai concret pour la mise en œuvre.
→ **MH**: Les directives de Swiss Olympic doivent être appliquées **en 2026**.
→ **AV**: La question décisive est de savoir comment nous pouvons augmenter durablement la proportion de femmes. Il est important d'attirer des femmes qualifiées au CC. La planification de la relève à tous les niveaux est centrale pour le CC.
 - **Roland Burri** (SK Niederlenz): Assez discuté – nous devons maintenant nous focaliser sur l'avenir. Dès **2027**, l'attribution des moyens par Swiss Olympic sera révisée.
 - Jusqu'à présent, l'évaluation était principalement basée sur les performances dans le sport d'élite.
 - Dès 2027, les **structures de la fédération** seront également considérées.
 - Information: à la fédération d'escrime (groupe 3), les statuts ont été adaptés en conséquence – jusqu'au niveau des clubs.
- **MH**: les échecs font actuellement partie du groupe 4, nous ne devons donc pas obligatoirement appliquer cette directive, mais une évolution est nécessaire.
- **Stefan Morgenthaler** (SK Thun): Que se passe-t-il si le quota de 40% de femmes au CC n'est pas atteint en 2025?
- **MH**: Le délai est fixé au **31.12.2025**. Une prolongation du délai est possible, Swiss Olympic n'a toutefois pas encore défini de conséquences contraignantes.
- **Martin Dürst**: Se réfère à la pratique dans le milieu économique – «*se conformer ou expliquer*».

AV soumet la motion au vote:

157 oui 16 non 6 abstentions

Motion 3 Dispositions claires pour la prévention des conflits d'intérêt

Adaptation des statuts sous:

III. Organes

B Comité central (CC) chiffre 29

Au texte actuel s'ajoute le complément suivant

- Les membres du Comité exécutent de leur mieux leurs devoirs, avec la diligence et l'efficacité nécessaires.
- Ils exercent leur activité dans le seul intérêt de la FSE.



- S'il existe un potentiel conflit d'intérêt chez un membre du Comité en lien avec une décision du Comité, cette personne en informe le président ou la présidente et s'abstient de tout conseil ou décision. Cette personne évite de plus tout échange avec d'autres membres du Comité au sujet de la discussion en question. L'abstention en raison d'un conflit d'intérêt doit être inscrite dans le procès-verbal.
- Si le conflit d'intérêt concerne le président ou la présidente, il/elle en informe son suppléant, resp. sa suppléante.
- Si le membre concerné conteste le reproche d'un conflit d'intérêt, le Comité prend la décision en excluant le membre concerné.

Acceptation de cadeaux

Les membres du Comité ont l'interdiction de solliciter, recevoir, accepter ou remettre des avantages directs ou indirects ayant un quelconque lien avec le mandat, ou qui pourraient donner une telle impression, et qui dépassent la seule valeur symbolique.

Vote:

La motion est acceptée à la majorité des voix.

Motion 4 Externalisation de la révision

Nous demandons l'adaptation des statuts sous:

III. Organes / E Service de révision (SR)/ chiffre 33-34

33 Le Comité central mandate, au moyen d'un appel d'offre, un service de révision externe chargé d'effectuer une révision une fois par année.

34 Le service de révision est chargé de vérifier l'exactitude des comptes annuels. Il est en tout temps autorisé à consulter les documents et supports nécessaires à cette tâche. Le service de révision établit un rapport écrit à l'attention de l'Assemblée des membres.

Question: Cela occasionnera-t-il des coûts supplémentaires?

WH: La révision externe a été prise en compte dans le budget, la comptabilité interne permettra de réduire les coûts.

Vote:

La motion est acceptée à la majorité des voix.

Motion liste de classement

Le président central explique comment le CC en est venu à cette motion. L'utilisation de la seule liste Elo FIDE a été pour la première fois proposée concrètement il y a deux ans dans le cadre de discussions au CC. L'an dernier, avant l'Assemblée des délégués, un premier atelier avec les représentant(e)s des sections a eu lieu, durant lequel les préoccupations, réflexions et attentes ont été échangées.

Nous passons cette année au vote définitif sur l'utilisation exclusive de la liste Elo de la FIDE. Le Comité central considère que ce projet apporte une réelle valeur ajoutée au sport échecs suisse – en particulier en vue de la transparence, du soutien à long terme des talents et d'une meilleure coordination au niveau national.



Peter Erismann s'exprime en soutien au Comité central au sujet de la discussion en cours et des mesures prises jusqu'à présent.

Mesure prises jusqu'à présent:

1. **Relèvement de l'ELO des joueurs en dessous de 2000 Elo:** une année après le relèvement correspondant par la FIDE, la FSE a procédé à une correction analogue, notamment afin d'arriver à une harmonisation de la LC et de la liste Elo FIDE.
2. **Prise en compte de toutes les parties de CSE et CSG jusqu'à la 3^e ligue:** la Commission des compétitions (CCO) a décidé de prendre en compte toutes les parties jusqu'à la 3^e ligue incluse aussi bien en CSE qu'en CSG.
3. **Prise en compte pour la liste de classement FIDE également dans la catégorie la plus basse du CSE, CSG, et Tournoi fédéral:** nouvellement à partir de 2026, les parties de la ligue la plus basse du CSE et du CSG ainsi que les catégories les plus basses des CSI et du Tournoi fédéral seront prises en compte, dans le cas où la transition est acceptée.
4. **Contact avec la FIDE (via Heinz Vifian, FIDE Rating Officer de la Suisse):**
 - La FIDE dispose d'une grande expérience internationale, car de nombreux pays ont déjà effectué la transition.
 - La FIDE a assuré par écrit qu'elle sera **arrangeante** avec la Suisse dans les limites de ses possibilités.
 - La FIDE accueille favorablement une transition complète vers l'Elo FIDE et attend **une décision claire de l'Assemblée des délégués (AD)**. Les détails techniques seront discutés après la décision de principe.

Deux points centraux pour la transition:

1. **Question des arbitres:**
 - *Tournois par équipes:* Les deux chefs d'équipes officient comme arbitres. En cas de besoin, la direction du CSE ou du CSG peut être contactée. Une présence sur place d'arbitres nationaux (NA) lors de chaque journée de jeu n'est **pas réaliste** – la réglementation suisse continue de s'appliquer.
 - *Tournois individuels:* La FIDE requiert la présence d'un arbitre national officiel – cela est déjà le cas actuellement. Il y a environ **150 arbitres nationaux** en Suisse.
2. **Joueurs avec classement suisse (LC), mais sans Elo FIDE**
 - Environ 1000 joueuses et joueurs possèdent actuellement un classement suisse, mais pas d'Elo FIDE.
 - La FIDE montre une **grande transigeance** et devrait permettre la reprise de la LC pour ces joueurs.
 - La LC sera calculée une dernière fois d'ici au **31.12.2025** et publiée sur le site internet de la FSE. Elle peut être utilisée en particulier pour la répartition des joueurs dans les catégories.

Résumé:

Les discussions avec la FIDE se déroulent de manière constructive, les deux parties montrent de l'intérêt pour une transition. Le Comité central soutient le processus par étapes ainsi que l'implication de l'AD dans la décision définitive.



PE: Nous souhaitons obtenir aujourd'hui le mandat de l'AD qui nous permettra de procéder à la transition pour le 1.1.2026, si les discussions avec la FIDE se poursuivent de manière positive.

Nous ne nous rendons pas dépendants de la FIDE, nous pouvons toujours revenir en arrière si des difficultés inattendues devaient survenir. Les organisateurs de tournois verront leurs frais réduits en moyenne à 50-60% des coûts actuels, car il n'y aura plus de double annonce.

Questions:

- Michael Hein (Gonzen):
 - Arbitres LNA/LNB – si nous indiquons à la FIDE que nous n'avons pas partout des NA, nous aurons des problèmes.
 - PE: Les règles pour les normes sont nettement plus strictes que pour la comptabilisation des parties, aucune difficulté n'est attendue dans le cas présent.
- Peter Meier (ASK Reti):
 - Quel est l'écart entre la LC et l'Elo FIDE?
 - Remarque sur les normes: les clubs doivent ici prendre leurs responsabilités.
 - PA: joueurs <2000, correction de la LC sur la base d'un coefficient défini par PA – somme totale après relèvement plus ou moins égale
- Erich Lang (SG Winterthur):
 - 20% des joueurs du club n'ont aucun classement, c'est dommage.
- Ramon Suter (SK Sursee): bonne motion, quels sont les critères de décision (arbitres et joueurs actuellement sans LC)
- Heinz Ernst (SK Ostermundigen): 5 CHF taxe de tournoi, question sur les coûts
- PE: actuellement 1 CHF par partie ainsi que la taxe FIDE, à l'avenir : 5 CHF forfaitaires par joueur et tournoi, la direction du tournoi a moins de frais. 5 CHF est supérieur à la contribution FIDE, une partie reste à la FSE pour ses charges.
- Olaf Nazarenus (JSV Caissa Nidwalden):
 - Les parties jusqu'à la fin de l'année contre des non classés FIDE seront prises en compte pour la LC, démotivant pour les juniors
 - PE: Les juniors ont un coefficient 40, ils gagnent ainsi très rapidement des ELO s'ils ont le niveau de jeu correspondant.
 - Introduction par étapes:
 - 1. Tous les joueurs reçoivent un ELO, ensuite seulement suppression de la LC FSE
 - 2. Introduction 1.1.2027 comme période d'essai pour la FIDE
 - PE: Il restera à l'avenir toujours un certain nombre de joueurs sans ELO.
- Zwahlen: Qu'en est-il des 5 CHF
 - Cela ne s'applique que pour les tournois individuels, la comptabilisation est incluse dans l'inscription au CSE et CSG.
- Walter Bichsel (membre d'honneur): Suppression ok, mais cela laisse un mauvais sentiment
 - La liste suisse permet à l'heure actuelle un calcul plus simple.
 - La FIDE pourrait envoyer tous les trimestres une liste avec toutes les parties comptabilisées pour le joueur [cette suggestion sera considérée par la FSE et figurera dans les discussions avec la FIDE]



- Markus Klauser: Pourquoi devons-nous le faire maintenant? Alors que la Fédération allemande ne le fait pas encore? Les joueurs avec un classement suisse le perdent et quittent ensuite la FSE?
- PE: Argumentation du CC: Réduction des coûts et des charges, clarté.
- Roberto Cattomio (Swiss Chess Academy): Vote préalable dès 1.1.2026 ou dès 1.1.2027
 - PE: d'abord un vote pour déterminer si la transition doit avoir lieu au 1.1.26 ou au 1.1.27, la motion qui l'emporte est ensuite soumise au vote final.
 - L'introduction dès le 1.1.2026 l'emporte largement sur l'introduction en 2027.
 - La motion du CC est ainsi soumise inchangée au vote final.

Vote: Introduction au 1.1.26

Oui: 137 Non 30 Abstentions 8

Total: 173

16:03 Pause

Modification à court terme de l'ordre du jour

L'AD ayant débuté la pause plus tard que prévu, et Michael Hochstrasser ne voulant pas faire attendre encore plus longtemps Mariia Manko présente sur place, il a été décidé sur le moment d'avancer le point 10 Honneurs.

10. Honneurs

Michael Hochstrasser remet les prix de soutien de la Fondation de jeunesse

Le prix de soutien revient à part égale au club d'échecs de Seebach et à Mariia Manko.

- Le club d'échecs de Seebach a pu augmenter son nombre de membres de 10 à 100. Le club soutient également les échecs chez les jeunes filles avec Seebach Chess Girls. Le tout a été fondé par Andreas Poncini, qui nous a malheureusement quitté trop tôt. Le prix devait être reçu par Felix Busch, qui n'a malheureusement pas pu être présent.
 - Mariia Manko est une très forte joueuse et un grand soutien de l'équipe nationale suisse des dames. En 2024, elle s'est classée au 3^e rang de la Mitropa Cup avec son équipe. Elle a remporté le bronze au Championnat d'Europe individuel U18, est devenue championne suisse des dames et a marqué 8 points sur 10 aux Olympiades d'échecs. Elle reçoit le prix pour ses excellentes performances.
 - Markus Angst reçoit les honneurs de Michael Hochstrasser pour son soutien à la Fondation de jeunesse dans le domaine de la communication.

L'AD continue à 16:29 avec les motions selon l'ordre du jour.

6c. Motion pour la modification du règlement du CSE et CSG dans le domaine de l'inclusion

André Vögtlin revient sur les origines de cette motion:

«Par le passé, des motions sur le thème de l'intégration des personnes handicapées ont régulièrement été déposées. Aucune de ces motions n'a jusqu'à présent abouti, car donnant toujours l'impression que les clubs verraient leurs charges augmenter, devraient trouver



d'autres locaux, ou que de nouvelles règles entraîneraient des litiges supplémentaires. Il a toujours été important pour le CC de rendre les échecs accessibles pour tous, et ainsi de trouver une solution équilibrée pour toutes les parties. Sur ces bases, nous nous sommes réunis avec une équipe autour de Urs Hirt et Urs Härdi lors d'ateliers de travail et avons développé des solutions que nous souhaitons vous présenter aujourd'hui et soumettre au vote. L'équipe était composée de Urs Hirt, Michaela Hartwig, Urs Härdi, Marc Tillmann, Peter Pfister, Martin Dürst et moi-même.»

Urs Hirt et Urs Härdi prennent la parole

- Urs Härdi (en fauteuil roulant)): nous nous sommes réunis ici en 2024 afin de trouver des solutions réalistes pour l'inclusion.
- Urs Hirt explique le processus de recherche de solutions (groupe de travail, 3 ateliers, etc.)
- Urs Härdi: il est important de trouver une solution pragmatique pour les joueurs.
- Urs Hirt: Check-liste Accès sans obstacles (se trouve sur le site internet) expliquée dans les grandes lignes
- Motion pour la modification du règlement du CSE et CSG par Martin Dürst (Glarus a une personne aveugle comme président depuis plusieurs années)
 - Point 16.2: on essaie de trouver une solution, l'échange du droit de jeu à domicile comme alternative est proposé (PEUT, et non DOIT)

Séance de questions: 16:43

- Kurt Flückiger (Freiamt)
 - L'équipe invitée doit chercher un local de remplacement, un local coûte de nos jours 400 CHF par après-midi.
 - Réponse Urs Härdi: l'équipe ayant des joueurs handicapés peut aussi participer aux frais.
 - Réponse Martin Dürst: les alternatives aux résultats sont généralement également mentionnées, on arrive en principe à trouver une solution.
- Rüegg (Nimzowitsch)
 - Arrangement avec Réti pour jouer dans l'autre club.
 - La FSE peut prendre en considération lors de la préparation du tournoi, quelles équipes ont des joueurs handicapés.
- Sorab Basel: un centre de quartier ne coûte que 50 CHF.

Vote:

La motion est acceptée à la majorité des voix

Motion du club d'échecs de Münsingen Déposée par Carsten Lehmann (président).

Cette motion concerne la thématique de la composition des équipes dans les ligue inférieures

AV informe que la position de la CCO sur cette motion est disponible.

La parole est donnée à Carsten Lehmann (SK Münsingen), déclaration du déposant

- CL est déçu qu'aucune contre-proposition assouplie n'ait été présentée par le CC.



- Différence Elo significative (jusqu'à 900 points) chez certains joueurs
 - Markus Angst:
 - CSE LNA/LNB et CSG 1^{re}/2^e LF ont des listes (sport de performance)
 - Forfaits d'équipe inutiles (empêche de jouer)
 - Equipes de 6, 5, 4 joueurs – ce n'est ainsi pas nécessaire
- René Finger (SK Thun): est pour le rejet de la motion
- Markus Klauser (SW Bern): voit un problème pour la 1^{ère} ligue, mais ne voit pas de problèmes dans les ligues inférieures
 - Contre-proposition pour la 1^{ère} ligue pour la prochaine AD 2026

AV: procéder au vote de la motion Münsingen

Carsten Lehmann propose un projet pilote pour la 2^e ligue (report d'une année).

AV est ouvert à un concept pour l'AD 2026 – prise de contact avec la CCO.

Vote pour le rejet

Oui: beaucoup Non: 13 Abstentions: 3

Motion pour Fide endorsed academies

André Vögtlin explique la motion

- Nous souhaitons une compétition équitable pour les sélections pour un Championnat d'Europe ou du monde.
- Ce n'est pas l'argent qui devrait être décisif, mais la performance. C'est également ainsi dans d'autres sports.
- Une lutte saine pour la participation à un Championnat d'Europe ou du monde juniors est importante pour le développement des écolières et écoliers.
- Cette approche est également soutenue par Swiss Olympic.

La FSE ne souhaite pas que des écolières et écoliers puissent participer à un Championnat d'Europe ou du monde par des voies alternatives. Cela signifierait que les écolières et écoliers n'auraient aucune obligation de participer aux tournois qualificatifs ou un tournoi final. Un coup rude pour le soutien aux juniors et écoliers en Suisse.

La parole est donnée à PE

- La FIDE a introduit des labels de qualités et conditions pour les écoles d'échecs.
- La FIDE a en outre autorisé les FIDE endorsed Academies à sélectionner des écoliers pour les Championnats du monde, dans la limite d'un par catégorie d'âge.
 - La sélection nationale serait ainsi contournée (tous les jeunes doivent montrer les mêmes performances)
 - Le CC ne souhaite pas que des organisations autres que la FSE puissent procéder à des sélections pour les tournois de la FIDE.

Prises de parole:

- Heinz Ernst (Bantiger / Ostermundigen): Pourquoi aucune école n'aurait le droit d'effectuer des sélections? Refus de la motion pour cette raison
- René Hirzel (responsable des jeunes à la FSE): si les parents peuvent choisir de faire participer les enfants aux Championnats d'Europe ou du monde, on n'a plus d'aperçu du niveau d'entraînement auquel se trouve l'enfant.



- PE: nous avons besoin des écoles d'échecs, la collaboration est importante. Le pouvoir de décision concernant les sélections doit toutefois rester à la FSE.
- Peter Hug (DSSP): aimerait devenir une FIDE endorsed Academie

La FIDE a approché DSSP, ils veulent envoyer plus d'enfants aux Championnats du monde, beaucoup d'enfants ont été découverts via DSSP, qui jouent maintenant dans les clubs de LNA/LNB.

PE: Une accréditation est super, mais la sélection est également importante.

- Paul Erzinger (Liestal): on peut faire les deux, 2 wild cards pour les écoles d'échecs et sélection par la FSE (bons joueurs)
- Peter Hug (DSSP): Un seul joueur par académie d'échecs et par catégorie d'âge peut être sélectionné.
- Ruedi Staechelin (membre d'honneur): Tragédie autour de cette motion, déposée trop tard pour 2024, ajoutée par Michaela en 2025 (devait venir du président central André), pourquoi la FSE veut enlever le droit aux écoles d'échecs, la FSE ne peut pas dire à la FIDE ce qu'elle peut écrire dans ses règlements.
- Georg Kradolfer (membre d'honneur): accompagne depuis plusieurs années aux Championnats d'Europe/du monde, expérience avec les sélections, voit des problèmes si l'on ne peut plus décider soi-même qui y va.
- Walter Bichsel (membre d'honneur): la FIDE a créé des problèmes, car les fédérations doivent assumer l'organisation (et non les écoles d'échecs).
- Roberto Cattomio (SwissChessAcademy): la proposition est trop drastique, propose qu'un groupe formé des écoles d'échecs et de la FSE discute des sélections.

Vote:

Oui: 114 Non 31 Abstentions 26

La motion est ainsi refusée.

5. Cotisations et frais, proposition de budget 2026

Dans le cadre de la planification du budget 2026, il a été fait mention de la discussion nécessaire au sujet d'une hausse éventuelle des cotisations des membres et d'adaptations de la Revue suisse des échecs (RSE).

La FSE enregistre un déficit pour 2025, ainsi que probablement pour 2026. La dernière augmentation des cotisations remonte à 2014, les charges générales ayant entretemps nettement augmenté. Le renchérissement, en particulier dans le domaine administratif, ainsi que la hausse des charges du personnel dans le but de réaliser les tâches de la fédération de manière professionnelle, requiert du point de vue du Comité central (CC) une augmentation modérée des cotisations des membres.

La Revue suisse des échecs (RSE) imprimée occasionne de plus des coûts importants. Le CC recommande ainsi de digitaliser progressivement la RSE, avec l'objectif de réduire les coûts tout en conservant la même qualité du contenu.

L'Assemblée est invitée à discuter de ces points et faire part de ses commentaires.

De nombreux points ont été mentionnés dans la discussion autour de la proposition d'augmentation des cotisations et de l'avenir de la Revue suisse des échecs:



- Critique sur les bases structurelles:
Ont été dénoncé l'absence actuelle de processus budgétaire structuré, de système de contrôle interne et de gestion des risques. Ces manquements devraient être traités en priorité. Une équipe compétente au Secrétariat permanent pourrait aborder le déficit structurel de manière ciblée dès 2026.
- Augmentation des cotisations comme question émotionnelle:
Plusieurs personnes notent la composante émotionnelle d'une hausse des cotisations. Sur la base d'un pur calcul, le renchérissement des dix dernières années justifierait les deux tiers d'une augmentation.
- Pierre-Alain Baudraz (représente Yverdon-les-Bains):
Critique le montant proposé de la cotisation. Celui-ci serait disproportionné par rapport aux prestations livrées.
Le bulletin imprimé n'est presque plus lu et cause néanmoins environ 10% des coûts globaux.
Une hausse des cotisations aurait de plus également pour conséquence une hausse des licences.
Il indique les cotisations comparables d'autres fédérations:
 - France: env. 12 €,
 - Allemagne: env. 12 €,
 - Autriche: env. 14 €,L'Allemagne et l'Autriche ne publiant pas de propre journal d'échecs.
- Heinz Ernst (SK Bantiger / Ostermundigen):
Est d'avis que la hausse du nombre de membres ainsi qu'une plus grande efficacité par la professionnalisation de la fédération peuvent aider, au lieu de hausses de cotisations. Les clubs paient déjà d'importants montants à la centrale.
- NN (Montreux):
N'exprime pas de position claire, mais a participé à la discussion.
- René Finger (Thun)
Remercie Werner pour ses années de travail.
- Peter Wyss (membre d'honneur):
Préconise une hausse modérée. Un montant de 10 CHF après dix ans est mieux défendable, en particulier en comparaison avec d'autres sports où des cotisations plus élevées sont courantes.
- Au sujet de la RSE:
Il a été clarifié que seule une partie des coûts est imputable à l'impression. Le travail rédactionnel – en particulier par Markus Angst – est également nécessaire pour le site internet et doit être poursuivi.

Résumé:

La discussion montre que les opinions sont très diverses – d'une acceptation de principe d'une hausse modérée à des critiques beaucoup plus fortes. La nécessité d'améliorations structurelles dans le domaine des finances a été plusieurs fois soulignée. En ce qui concerne la RSE, il y a un consensus sur le fait qu'une digitalisation par étapes fait sens, tout en maintenant la même qualité journalistique.



Vote consultatif sur la digitalisation de la revue d'échecs : 2/3 sont favorables.

Une motion sur ce point sera préparée pour 2026.

Vote pour la hausse des cotisations:

Oui 99 Non 65 Abstentions 3

La motion est ainsi acceptée.

Vote du budget:

Le budget 2026 est accepté à la majorité des voix.

7. Décision au sujet de motions n'étant pas de la compétence de l'AD.

Aucune motion s'inscrivant dans le point 7 n'a été déposée.

8. Informations et annonces

Projet Phoenix

André Vögtlin fait la transition vers la question: pourquoi devons-nous renouveler le site internet?

Le site internet actuel de la FSE est la pierre angulaire de la communication sur le jeu d'échecs et le sport échecs. Cette plateforme est très utilisée. Mais elle montre également des signes de vieillesse. Le progrès technique au fil des ans a rendu de nombreuses fonctions vétustes ou obsolètes. Les outils de modification du site internet, comme le Content Management System, grâce auquel les contenus du site sont créés et gérés, ne sont plus mis à jour. D'innombrables lignes de code de programmation pour des fonctions dépassées et inutilisées en arrière-plan du site internet empêchent son développement. Des failles potentielles de sécurité et l'impossibilité du système actuel à s'adapter à des défis futurs importants comme l'accessibilité sans obstacles ont conduit à la décision de renouveler fondamentalement le site internet. Silvio Bucher et Stefan Tock présentent le nouveau site internet dans une courte vidéo.

Calendrier:

Une phase publique de test démarrera en juillet.

9. Élections

André Vögtlin au sujet des élections: «Permettez-moi de m'exprimer ici rapidement sur les points suivants:»

Le Comité central actuel se représente pour deux années supplémentaires dans une composition légèrement modifiée.



Il est parvenu durant les quatre dernières années à se saisir de différents thèmes et mettre en œuvre des mesures (défi démographique, digitalisation, structure et professionnalisation du secrétariat permanent et de divers processus, notamment les finances, approfondissement des relations avec nos partenaires (Swiss Olympic, FIDE, Fondation de jeunesse, Festival d'échecs de Bienne) et discussion sur des sujet d'avenir importants.

Je souhaiterais également – si vous m'accordez à nouveau votre confiance – introduire durant la prochaine période une planification de la relève à tous les niveaux et laisser à ma successeuse ou à mon successeur une FSE ordonnée et forte. Je travaillerai à cet objectif et vous remercie pour votre soutien.

Peter Wyss reprend la présidence du jour et demande de voter pour l'élection du président central.

André Vögtlin est réélu comme président central à l'unanimité.

André Vögtlin présente Gundula Heinatz et Martin Dürst comme nouveaux candidats au Comité central et demande à chacun de se présenter brièvement.

Vote pour l'élection du nouveau Comité central.

Le nouveau Comité central est élu à la majorité des voix.

10b. Départ de Ruedi Farner

C'est avec un grand respect et nos sincères remerciements que nous prenons congé de Ruedi Farner à la suite de son retrait du Comité central de la Fédération suisse des échecs. Durant de nombreuses années, tu as, Ruedi, contribué de manière décisive à la cohésion et au développement de notre fédération grâce à ta vision à long terme, tes compétences techniques et une profonde compréhension pour les préoccupations de la base. En tant que représentant pour la formation et les clubs, tu étais non seulement une voix de confiance dans le Comité, mais également un bâtisseur de ponts entre tradition et avenir. Ton calme, ta maîtrise technique et ton engagement sans faille pour la vie de la Fédération ainsi qu'au club d'échecs de Baden nous laisse d'excellents souvenirs. Particulièrement impressionnant était ton sens aigu de ce que les échecs signifient pour beaucoup de personnes – et à quel point il est important de donner une voix à chacun, même à ceux qui ne sont pas sous les feux de la rampe. Cher Ruedi, nous te remercions chaleureusement au nom de l'ensemble du Comité central et de la communauté échiquéenne suisse. Pour ton temps, ta confiance et ton engagement. En espérant que tu restes lié au monde des échecs – comme joueur, soutien et ami.

Tout de bon pour l'année à venir – sur l'échiquier et en dehors.

11. Divers

André Vögtlin demande si quelqu'un a encore une demande ou souhaite prendre la parole sous le point «Divers» de l'ordre du jour. Aucune autre demande ou prise de parole.



André Vögtlin informe au sujet du **Social Chess Day – 20 juillet 2025**

Le 20 juin 2025, nous fêtons le *Social Chess Day* – une journée particulière, au centre de laquelle figure le potentiel social des échecs. Les échecs relient les générations, cultures et milieux de vie. Ils renforcent le vivre ensemble, soutiennent la réflexion – et créent de véritables rencontres. Que ce soit dans un parc, un groupe de rencontre de jeunes ou une maison de retraite: participez et réunissez les gens autour du jeu des rois lors de la journée des échecs sociaux!

Mot de fin et clôture de l'AD

Le président remercie tous les délégués et invités pour leur participation, les discussions constructives et la recherche collective de solutions durables pour la Fédération suisse des échecs.

Un remerciement particulier au Comité central ainsi qu'au Secrétariat permanent pour la préparation et la conduite de l'Assemblée des délégués. Le secrétariat permanent est expressément honoré pour son grand engagement, son attention et son énergie en amont et le jour de l'Assemblée. Cet engagement ne va pas de soi et est très apprécié de la Fédération.

Pour clôturer cette journée, le président invite toutes les personnes présentes à un apéro – comme opportunité pour mener des discussions informelles et soigner la communauté des échecs suisses.

Le président clôture l'Assemblée des délégués à 18:47 et souhaite à toutes et tous un bon retour ainsi que beaucoup de succès dans le cadre sportif.

Un grand merci et à bientôt!

La prochaine AD aura lieu le 13 juin 2026.

L'Assemblée des délégués se termine à 18:47.

Un apéritif dînatoire est offert.

Juin 2025

Michaela Hartwig Secrétaire permanente